

Informations Rapides

9 janvier 2017 - n° 4

■ Indice du coût horaire du travail révisé - Tous salariés – Troisième trimestre 2016

L'indice du coût horaire du travail révisé - Tous salariés (ICHTrev-TS) ; un indice de coût et un indice de charges

L'indice de coût

L'ICHTrev-TS est essentiellement destiné aux utilisateurs qui ont besoin d'indicateurs de coût du travail dans une clause d'indexation. De ce fait, cet indicateur une fois publié n'est pas modifié par la suite. Il s'agit d'un indice mensuel (base 100 en décembre 2008) mais publié chaque trimestre, quel que soit le secteur d'activité.

À compter du 1^{er} janvier 2013, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) intervient dans le calcul de l'ICHTrev-TS au titre de subvention au bénéfice de l'employeur. Au 1^{er} janvier 2014, le taux d'exonération du CICE est passé de 4 % à 6 % de la masse salariale inférieure à 2,5 Smic. Dans les Dom uniquement, le taux d'exonération du CICE s'est élevé à 7,5 % au 1^{er} janvier 2015 puis à 9 % au 1^{er} janvier 2016. Comme l'ICHTrev-TS est un indice lissé sur une période de quatre trimestres, l'effet d'un changement de taux du CICE sur l'évolution de l'indice est étalé sur l'ensemble de l'année.

ICHTrev-TS - Coût du travail

base 100 en déc. 2008

	JUIL. 2016	AOÛT 2016	SEPT. 2016	OCT. 2016
Industries mécaniques et électriques	117,7	117,9	118,0	118,1
Industries extractives	113,9	114,0	114,1	nd
Industrie manufacturière	115,9	116,0	116,1	nd
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	109,9	110,2	110,4	nd
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	108,8	108,9	109,0	nd
Construction	112,2	112,4	112,7	nd
Commerce	111,6	111,7	111,8	nd
Transports, entreposage	108,9	109,0	109,1	nd
Hébergement, restauration	112,0	112,0	112,0	nd
Information, communication	114,7	114,9	115,1	nd
Finance, assurance	114,7	114,8	114,9	nd
Activités immobilières	119,6	119,9	120,2	nd
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	112,4	112,6	112,7	nd
Services administratifs, soutien	115,1	115,1	115,1	nd

nd = non disponible

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoss, Dares, Insee

Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=30&conjoncture=36>
- L'effet du CICE est décrit dans le fichier [effet CICE.xls](#) fourni en données complémentaires.
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1159](#), [G1160](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr



Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr

Prochaine publication : début avril 2017